

Démocratie environnementale : fiction ou réalité ?

Apéritif-Débat

Mercredi 25 juin 2025, de 18h30 à 20h30

Habitat-Jeunes Les Oiseaux, 48 rue des Cras, Besançon

www.epibesancon.fr/

Il est aujourd'hui de bon ton de désigner à la vindicte les agences et organismes divers coupables de coûter de l'argent et/ou de retarder les décisions relatives à des projets d'infrastructures. Alors, on se dit que l'on va « simplifier » et « débureaucratiser ». Ainsi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est régulièrement attaquée. Et pourtant ?

Depuis la Convention d'Aarhus (1978), le droit est reconnu à toute personne d'accéder aux informations et de participer à la préparation des décisions sur les grands projets ? Comment ce droit s'exerce-t-il dans la pratique ? Comment s'intègre-t-il dans le processus de décision ?

C'est à ces questions que Michel Badré tente de répondre dans un petit livre (107 pages) ci-contre, également téléchargeable [ici](#). Comment on en tient compte – ou pas ?

Homme de terrain, l'auteur répond à ces questions dans la conduite de trois projets sensibles, objets de vifs débats de société : la médiation mise en place en 2017 par le gouvernement sur le projet **d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes**, le débat public de 2019 sur le **plan de gestion des matières et déchets radioactifs**, et le débat public de 2023 sur le lancement de **deux nouveaux réacteurs nucléaires EPR2** à Penly (Normandie).

L'auteur a en effet été directement impliqué dans la conduite et l'animation des débats sur ces trois opérations, en position d'indépendance par rapport aux décideurs et aux parties prenantes, favorables ou hostiles.

Selon lui, la compréhension partagée des enjeux techniques et sociaux, dans toute leur complexité, peut rendre ces débats efficaces. Cela prend du temps, mais c'est le gage de solutions durablement acceptées par la société, à la hauteur des défis environnementaux de notre époque.

Michel Badré, polytechnicien et ingénieur forestier de formation, a exercé pendant 40 ans dans le secteur public de l'environnement, y compris à Besançon où il a été directeur régional de l'ONF dans les années 90.

Michel Badré sera l'invité d'EPI le mercredi 25 juin 2025 pour présenter son expérience et échanger avec nous

La discussion sera animée par Gérard Magnin

Ça vous intéresse ? Venez en discuter !

Invitez autour de vous des personnes intéressées !

